

Haie pourquoi pas ?

Environ 120 personnes étaient présentes ce mardi 3 novembre 2015 sur la ferme du lycée agricole de Port/Saône. Elèves, professeurs, chasseurs, agriculteurs, représentants de structures partenaires d'AgriFaune... Tous étaient réunis autour d'un sujet : la haie.



Cette journée dédiée à la gestion des haies dans le milieu agricole, a commencé par un café offert par le lycée agricole suivi d'un discours d'accueil de Monsieur Matrat, directeur de l'établissement.

François Omnes, responsable du pôle Agriculture Chasse Faune sauvage à l'Office National de la Chasse et de Faune Sauvage (ONCFS), en charge du programme AgriFaune au niveau national a quant à lui rappelé les tenants et aboutissements du programme AgriFaune sur le territoire national.

Le programme AgriFaune rassemble les acteurs des mondes agricole et cynégétique (ONCFS, FDC 70, Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et FDSEA). Il contribue depuis 2006 au développement de pratiques agricoles favorables à la biodiversité en milieu rural.

Mr Chalmin a rappelé la volonté des agriculteurs et des chasseurs de travailler ensemble pour favoriser la prise en compte de la biodiversité, de la faune sauvage, ou plus largement de l'environnement, par l'agriculture.

Mr Dormoy a rappelé l'importance fondamentale des haies pour le petit gibier. Préserver ces haies permet de maintenir un équilibre des populations animales. Le président Dormoy a aussi rappelé l'investissement de la FDC 70 dans la mise en place de plantation de haies sur le territoire « Nous plantons environ 2 haies par an, financées par le programme AgriFaune. Nous essayons de trouver des endroits adéquats et d'implanter des essences variées et adaptées à notre territoire »

Pour animer ce début de journée, Ludovic BONNOT de l'ONCFS a présenté ses missions de surveillance et d'étude du territoire. Il a



Le président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône, Michel Dormoy et Thierry Chalmin, président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône ont ensuite échangé autour de la question des haies ainsi que du rôle et des missions des organismes qu'ils représentent.



ensuite proposé un petit quizz participatif à l'assemblée, permettant de découvrir rapidement les rôles de la haie. A chaque question, Mr Bonnot présentait un objet de la vie de tous les jours : « Voici un parapluie, alors dites-moi le point commun entre un parapluie et une

Cette journée du 3 novembre 2015, placée sous les signes de la rencontre et de la



haie ? » Un élève répond : « protection contre le vent et la neige ? » - « C'est exact, la haie a un rôle de protection pour le bétail, elle protège le cheptel contre les intempéries. ».

Ce fut autour du directeur adjoint de la FDC 70 d'intervenir plus en détails sur les intérêts agronomiques, faunistiques et écologiques de la haie avec l'aide d'un Powerpoint présentant un paysage évoluant avec le temps.

Paul Langlois a rappelé que la haie n'était pas une forêt, les fonctionnalités de cet espace et la faune et la flore présentes sont différentes. La haie est un lieu de refuge, de passage et de ressources alimentaires pour les auxiliaires de cultures : Insectes pollinisateurs, carabes, mammifères et autres rapaces. C'est un réservoir de biodiversité.

Cette présentation s'est faite à double voix, Ludovic Bonnot agrémentant l'intervention de Paul Langlois par des exemples ou anecdotes du territoire haut-saônois

Mr BONNOT a ensuite évoqué la question de la protection des haies au



titre du code de l'environnement, rappelant notamment la législation des habitats d'espèces protégées, élément essentiel du maintien des haies en Franche-Comté.

Ludovic Bonnot a conclu en rappelant l'importance du respect des périodes de nidifications de la faune sauvage pour l'entretien des haies. En effet, il est interdit d'entretenir les haies du 1^{er} avril au 31 juillet, soulignant le fait qu'il est fortement recommandé d'élargir ces dates du 15 mars au 30 août.

Cet échange s'est suivi d'une présentation sur la réglementation des plantations, l'entretien ou le déboisement des haies par Brigitte Brault de la Direction Départementale des Territoires de Haute-Saône.

Mme BRAULT a rappelé la place de la haie dans le code rural et le code de l'urbanisme insistant bien sur le fait que tout arrachage de haies est soumis à réglementation. Elle a aussi traité du sujet du défrichement des haies et des procédures préalablement obligatoires avant toute action de défrichement.

Philippe Boulier de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône a quant à lui parlé de la prise en compte des haies dans la PAC, incluant les aides et les nouveautés de cette politique européenne.

Il a ainsi rappelé aux agriculteurs présents de bien considérer la place de la haie dans l'exploitation au regard des nouvelles obligations de la PAC.

La matinée s'est conclue par l'intervention de Sylvain Crucerey, pré-



sident de la FDSEA 70, et de Daniel Kittler, président de la Fédération régionale des chasseurs de Franche Comté.

Mr Crucerey a rappelé le rôle essentiel des agriculteurs, des chasseurs et des utilisateurs de la nature dans le maintien des haies. Agriculteur de profession, il a aussi souligné le rôle des haies dans le bien-être animal et dans la productivité bovine et céréalière.

Mr Kittler a eu l'honneur de clôturer la journée, il s'est longuement adressé aux jeunes élèves présents dans l'assemblée. Leur rappelant que c'est grâce à eux, les agriculteurs de demain, que la chasse au petit gibier pourra perdurer en Franche-Comté.

« Vous serez les premiers acteurs de la protection de la nature » s'est-il exclamé.

Il a rappelé la création du partenariat entre l'ONCFS et les chasseurs depuis 2008, qui a permis l'implantation de nombreuses haies. Le programme Agrifaune en Franche Comté est un gage de maintien de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie des agriculteurs

Les personnes s'étant préalablement inscrites au repas du midi ont



profité d'un buffet campagnard composé de cochonnailles et de fromages préparés par la Ferme Saônoise de Bougnon et de pâtisseries de Cyrille Forey, artisan boulanger à Port/Saône.

L'après-midi s'est terminée par la démonstration de matériel d'entretien de haie, trois constructeurs étaient présents : l'entreprise KUHN, NOREMAT et ROUSSEAU.

Chaque professionnel a présenté sa machine, son fonctionnement, son coût et ses particularités. Les girobroyeurs, lamiers et déchiqueuses ont ensuite tourné sous les yeux d'un public intéressé et non avares de questions.

pédagogie fut l'occasion pour les élèves et les particuliers d'en apprendre un peu sur les haies.

